

Penser global, agir local. À l'heure de l'urgence climatique, les entreprises deviennent des acteurs incontournables de la transition écologique grâce aux liens qu'elles tissent avec leurs territoires. Pour agir, certaines d'entre elles mobilisent un outil innovant et efficace : les paiements pour services environnementaux.

Préserver la qualité de l'eau, protéger la biodiversité, optimiser l'efficacité des puits de carbone : à l'heure de l'urgence climatique, toutes ces actions sont vitales. Dès aujourd'hui, plusieurs acteurs agissent de concert :

- les citoyens ;
- les États ;
- les collectivités territoriales ;
- les associations ;
- et les entreprises.

Ces dernières sont des acteurs locaux de premier plan. Et c'est leur principal atout : pour être efficace, l'action doit être menée localement.

Agir localement : les paiements pour services environnementaux (PSE)

Oh!

Les PSE sont un moyen innovant et concret pour connecter plus étroitement les entreprises à leur territoire. Le principe est simple : les entreprises paient des agriculteurs pour mener des actions pour l'environnement : ce sont les paiements. En retour, les actions que mettent en place ces agriculteurs préservent l'environnement local, ce qui bénéficie à tous : ce sont les services environnementaux.

Un exemple : l'approvisionnement en eau potable de la métropole de Rennes. Depuis 2015, deux collectivités locales (la Collectivité Eau du Bassin Rennais et la Ville de Rennes) ont contractualisé un plan d'actions en faveur de l'eau avec les agriculteurs locaux. Avec deux objectifs :

- améliorer la qualité de l'eau ;
- améliorer la qualité de la nourriture servie dans les cantines scolaires.

Ici, ce sont des collectivités locales qui ont impulsé le mouvement. Dans d'autres cas, ce sont des entreprises privées, comme Nestlé, LU (agro-alimentaire) ou encore les laboratoires Pierre Fabre (pharmacie et cosmétique) – PDF, page 14.

Des aides publiques pour les investissements privés en faveur des PSE

Pour réaliser ces investissements, les entreprises peuvent bénéficier, dans certains cas, de déductions fiscales ou de crédits d'impôt recherche. Il arrive aussi que l'amorce du dispositif soit financée par des acteurs publics, ce qui permet d'amoindrir les frais engagés.

Pourquoi les paiements pour services environnementaux (PSE) favorisent la transition écologique locale

Les agriculteurs sont des acteurs locaux incontournables de la transition écologique. Pour une raison simple : ils peuvent être fournisseurs des entreprises qui leur achètent leur production (céréales, fruits, viande...). Par ailleurs, les milieux naturels dans lesquels ils travaillent font partie de l'environnement local des entreprises.

C'est pourquoi les entreprises du territoire ont le pouvoir d'agir. Elles peuvent par exemple contribuer à orienter la production agricole locale vers des pratiques environnementales plus saines. Et certaines d'entre elles le font déjà, avec les paiements pour services environnementaux.

LabPSE : des paiements pour services environnementaux durables et locaux

Le LabPSE propose des paiements pour services environnementaux optimisés. Trois démarches expliquent cette optimisation :

1. Les agriculteurs sont à la source des projets : ce sont eux qui proposent des services environnementaux (permis par des améliorations de leurs pratiques).
2. Les entreprises et habitants acheteurs de ces services environnementaux sont voisins des agriculteurs : le lien avec le territoire est primordial.
3. Les services proposés par les agriculteurs sont complets : c'est l'ensemble des terres travaillées qui est concerné. Par conséquent, les services environnementaux sont à la fois transversaux (amélioration du bocage, maintien des zones humides, préservation des sols...) et durables.

Un exemple : le groupe pharmaceutique Pierre Fabre

C'est le cas du groupe Pierre Fabre, l'un des trois plus grands groupes pharmaceutiques français. Pour compenser son impact environnemental, l'entreprise a mis en place un PSE : le financement de plantations de haies dans la région où se trouve son siège. Pierre Fabre a pris le relai de l'Agence Régionale pour l'Environnement de la Région Midi-Pyrénées (ARPE), premier financeur de ce PSE.

Les haies nées grâce à ce PSE fournissent des bénéfices environnementaux appréciables. Entre autres : amélioration de la qualité du sol, régulation des espèces ravageuses et bien sûr stockage de carbone. Une manière concrète de favoriser une transition écologique en lien avec le territoire du groupe.

Dans son retour d'expérience (PDF – pages 44 et 55), l'entreprise mentionne deux points importants :

1. le montant financier du PSE a été calculé à partir de l'empreinte carbone du produit phare de l'entreprise ;
2. la solution (plantation de haies) était proposée clé en main par Climat local, une coopérative d'intérêt collectif.

Jouer un rôle dans la transition écologique, ce n'est pas seulement mieux se connecter à son territoire, mais aussi à ses équipes, qui vivent et travaillent sur le même territoire que l'entreprise, à ses clients et à leurs attentes grandissantes. Plus qu'un choix d'opportunité, c'est une vraie question stratégique !

VOUS SOUHAITEZ AGIR OU ÉCHANGER À PROPOS DES PSE ?

**CONTACTEZ SANDRA DELAUNAY, CHARGÉE DE MISSION BIOÉCONOMIE ET
SERVICES ENVIRONNEMENTAUX AU SEIN DE TRAME
(ACCÉLÉRATEUR DE TRANSITIONS AGRO-ÉCOLOGIQUES)**

S.DELAUNAY@TRAME.ORG
07 66 35 60 81

Oh!

UN PROJET FINANCÉ PAR :



Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR

